



A la Bourse de Bruxelles, jusqu'au 25 juin 2017. Photo Marc Simon.

PHOTOGRAPHIE DE PRESSE

DANS LES YEUX DE STEVE MCCURRY

Le travail du grand photographe américain est exposé dans une rétrospective qui lui est consacrée à Bruxelles. Une manière de raconter l'humain à travers le portrait.

Sur la façade de la Bourse à Bruxelles, une photo devenue quasiment une icône : le portrait de la jeune Afghane, sans doute une des photos les plus célèbres de l'Américain Steve McCurry. Ce portrait, qui a fait la couverture du *National Geographic* en 1985, on le retrouve parmi plus de 200 autres images au cœur de l'exposition « The World of Steve McCurry ». Ouverte jusqu'au 25 juin à la Bourse, elle retrace 35 ans de carrière du grand photojournaliste. Un espace est consacré aux recherches qu'il a menées dix-sept ans plus tard pour retrouver la trace de l'Afghane aux yeux verts. Dans un autre espace, on peut découvrir son premier grand reportage, sur le quotidien des Moudjahidines afghans, juste avant l'invasion soviétique. Ce sont les seules photos en noir et blanc de l'exposition. Elles avaient lancé la carrière de Steve McCurry.



Suite en page 6

Marc Simon

EXCLUSIF!

SOCIAL

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LES FICHES DE PAIE DE VOS COLLÈGUES !

A la question « Combien gagne un journaliste ? », il y a de nombreuses réponses. Qui ne sont pas disponibles grâce à un simple clic en ligne. Mais « Journalistes » a mené l'enquête et y consacre son dossier de ce mois.

La formation des salaires dans le secteur des médias est tout sauf linéaire et transparente. D'une part, le secteur est saucissonné en plusieurs Commissions paritaires (CP)

où se sont négociées des conventions collectives de travail (CCT) établissant des barèmes minima.

D'autre part, l'histoire des relations sociales explique certains particularismes,

notamment pour le secteur de la presse écrite. Une hétérogénéité que l'on peut schématiser comme suit (ci-dessous).

Dossier en pages 4 et 5.

M. S.

Audiovisuel privé	Télé locales	RTBF	Presse quotidienne	Presse magazine
<ul style="list-style-type: none"> <li>CP 227</li> <li>CCT sectorielle barémique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CP 329</li> <li>CCT sectorielle barémique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CP maison</li> <li>CCT barémique d'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(CP 200)</li> <li>Accord collectif barémique sectoriel spécifique, hors CP</li> <li>CCT d'entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(CP 200)</li> <li>Accord collectif barémique sectoriel spécifique, hors CP</li> <li>CCT d'entreprises</li> </ul>

N°191

SOMMAIRE

02 Justice : Un curieux rétrécissement de la protection des sources \

03 Fonds pour le journalisme : Encourager le suivi par les médias \

03 Faits divers : Faut-il enlever sa plaque "Presse" ? \

03 AJPro : Les prochaines formations. Inscrivez-vous ! \

08 Témoignage : Informer en Afghanistan au péril de sa vie



# DOSSIER

## TOUTE LA VÉRITÉ SUR LES FICHES DE PAIE

A vos calculettes ! Voici un dossier qui vous permet de situer votre salaire par rapport à ceux de vos collègues ou confrères. Il est impossible de publier ici tous les barèmes applicables, mais nous avons choisi quelques points de comparaison salariale au cours d'une carrière journalistique. Pour un même parcours et une même fonction, les disparités sont évidentes entre les sous-secteurs médiatiques.



Les cameramen ont des barèmes spécifiques. Photo Belpress/Patrick Lefèvre.

### LES SALAIRES DES JOURNALISTES EN 2017

Lire début en Une

Des grilles de rémunération salariales, encore appelées barèmes, existent dans 5 sous-secteurs des médias. Elles sont difficilement comparables, dans la mesure où chacune prévoit des échelles et progressions différentes, de même que des catégories de fonctions spécifiques. Nous prenons ci-après des points de comparaison stables : à l'entrée dans la profession, après 5 ans sans promotion, après 10 ans sans promotion, puis après 20 ans dans l'hypothèse où une promotion est intervenue après 15 ans d'ancienneté.

#### LES JOURNALISTES DÉBUTANTS

Les disparités salariales dans le secteur des médias sont importantes. Elles s'enclenchent dès l'entrée dans la profession. Le barème d'entrée pour un journaliste débutant, sans expérience ni responsabilité hiérarchique s'établit comme suit, selon les sous-secteurs. (Tableau 1)

Sous-secteurs	Salaire brut mensuel
Audiovisuel privé	2117,88
TV locales	2500,13
RTBF	3452,72
Presse quotidienne	2472,40 ou (1) 2394,66 + 239,47 dr. aut.
Presse magazine	2747,18

#### APRÈS 5 ANS D'EXPÉRIENCE

Le Tableau 2 indique les niveaux de salaire brut après un parcours de 5 ans dans les différents barèmes sectoriels. On le voit, les disparités salariales se maintiennent, voire se creusent, particulièrement dans le secteur audiovisuel, entre la RTBF et l'audiovisuel privé. A ce sujet, il est important de noter que les salaires effectivement pratiqués par RTL sont plus proches de ceux de la RTBF que des barèmes

minima obligatoires pour le secteur de l'audiovisuel privé, même si ces derniers sont les seuls à être légalement contraignants pour les radios ou télévisions privées. RTL n'a officiellement pas de barème maison propre, ce qui lui permet de mener une politique salariale individualisée (ou 'à la tête du client' diront certains).

Sous-secteurs	Salaire brut mensuel
Audiovisuel privé	2308,81
TV locales	2998,32
RTBF	3854,10
Presse quotidienne	3378,07 ou (1) 2907,07 + 465,12 dr. aut.
Presse magazine	2820,04

#### APRÈS 10 ANS D'EXPÉRIENCE

Le Tableau 3 reprend les barèmes mensuels bruts appliqués aux journalistes qui comptent 10 ans d'expérience et n'ont pas de responsabilité hiérarchique ou fonctionnelle (sans promotion dans les classes de fonctions).

Sous-secteurs	Salaire brut mensuel
Audiovisuel privé	2596,86
TV locales	3203,04
RTBF	4149,85
Presse quotidienne	3748,31 ou (1) 3174,32 + 603,12 dr. aut.
Presse magazine	3230,96

(1) En Presse quot., plusieurs conventions de secteur sont appliquées. L'une prévoit une rémunération en salaire uniquement, l'autre prévoit une rémunération en salaire + un revenu de droits d'auteur.



#### APRÈS 20 ANS ET UNE PROMOTION

Voici les barèmes applicables aux journalistes qui comptent 20 ans d'expérience, et ont eu une promotion dans le barème supérieur après 15 ans de carrière.

Sous-secteurs	Salaire brut mensuel
Audiovisuel privé	3348,45
TV locales	4167,04
RTBF	5613,51
Presse quotidienne	4642,02 ou (1) 3630,97 + 1052,98 dr. aut.
Presse magazine	4021,82

#### ET LES CAMERAMEN ?

Dans le secteur audiovisuel, les cameramen ont des barèmes spécifiques, inférieurs à ceux des barèmes des journalistes-rédacteurs.

Voici par exemple les salaires appliqués aux cameramen comptant 5 années d'expérience (Tableau 5, à comparer donc au Tableau 2 pour le différentiel avec les journalistes).

Sous-secteurs	Salaire brut mensuel
Audiovisuel privé	2147,68
TV locales	2513,76
RTBF	2861,21

### COMPARAISON N'EST PAS RAISON, MAIS...

Pour un même métier et une même expérience, les variations de salaire brut mensuel entre les différents secteurs atteignent souvent 30 % (voire même 40 % dans l'audiovisuel). Des variations importantes qui s'expliquent d'abord par la faiblesse des rémunérations dans la commission paritaire (CP) 227 réunissant les entreprises de l'audiovisuel privé. Ces barèmes sont les plus récents du secteur. Même la CP 329 (qui dépend pourtant du secteur non-marchand) propose des salaires quelque peu plus attractifs pour les travailleurs des télévisions locales. Outre qu'elle propose les meilleurs salaires du secteur audiovisuel, la RTBF surclasse aussi toutes les entreprises du secteur. Il faut cependant mettre dans la balance d'autres avantages que le salaire, qui n'existent pas nécessairement dans le service public : assurances soin de santé, assurance-groupe, chèques repas, éco-chèques, primes,...

### DES SALAIRES SUFFISANTS ?

Si le salaire est la principale contrepartie du temps et de l'activité qu'un travailleur met au service d'un employeur, il faut réellement mettre en lien l'investissement personnel (en temps, en énergie) et cette contrepartie financière. Il y a quelques années, Journalistes (n°118) publiait les résultats d'une enquête sur les salaires, à laquelle plus de 500 journalistes avaient répondu. Une des conclusions de cette enquête était la suivante : « Le niveau de salaire des journalistes ne les retiendra pas dans la profession. Pour 1 journaliste sur 5, le salaire est à lui seul un motif pour changer de métier. Et pour 3 journalistes sur 5, le salaire deviendrait une raison de partir dès lors que d'autres facteurs d'insatisfaction s'y ajouteront ». Des chiffres en résonance avec les résultats d'une autre enquête menée quelques années plus tôt et qui mettait en évidence que 40% des journalistes envisagent de quitter le métier avant la fin de leur carrière. En cause ? Les conditions de travail et la « chronophagie » du métier, juste avant les questions salariales.

Ces dernières années, la charge de travail a augmenté, les horaires se sont élastifiés, les exigences en termes de compétences professionnelles se sont accrues pour faire face à la mutation rapide des métiers. Ne serait-ce que pour ces trois éléments, il est essentiel que les salaires des journalistes restent attractifs. Ou pour les plus bas, qu'ils le deviennent.

Martine Simonis